

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pontoise Corneilles-en-Vexin, le 10 novembre 2022

Inauguration du premier vertiport intégré à Pontoise, épicerie des nouvelles mobilités aériennes durables en Europe

- Le Groupe ADP et Skyports, avec le soutien de RATP Group, de la région Ile-de-France et de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) du Ministère chargé des Transports, ont dévoilé à l'aérodrome de Pontoise Corneilles-en-Vexin, le premier terminal test pour l'accueil de passagers des futurs aéronefs électriques (eVTOL, electric vertical take-off and landing).
- Unique en Europe, le vertiport de Pontoise intègre dorénavant toutes les composantes aéronautiques et passagers pour développer les futurs services d'aéronefs électriques : hangar, zone de décollage et d'atterrissage, terminal d'accueil passagers, zones de contrôles.
- L'ensemble du parcours passager, au plus près de la configuration envisagée en 2024, peut dorénavant y être testé : l'accès au terminal, les formalités de contrôles - reposant sur des technologies de biométrie déployées par SITA - et l'embarquement à bord de l'appareil.
- En outre, Volocopter a réalisé ce jour un vol intégré dans un trafic aérien conventionnel.

Le premier terminal passager d'un vertiport en Europe

Conçu et développé par Skyports et le Groupe ADP, le terminal passager inauguré ce jour va servir de **banc d'essai, en préparation de l'expérimentation prévue en 2024** et du lancement à venir de services passagers, pour :

- ◆ **le parcours complet du passager** : enregistrement et contrôles, temps de parcours, embarquement ;
- ◆ **l'intégration des aéronefs** : procédures liées au déplacement au sol et opérations de chargement et de maintenance ;
- ◆ **la programmation des vols et l'information passager.**

Ce terminal passagers intègre tout le savoir-faire de Skyports dans le développement d'infrastructures pour les nouvelles mobilités aériennes, tant en matière de sécurité, de conformité aux réglementations, que d'efficacité et de fonctionnalité. Sa **taille compacte (115 m²)** a été étudiée pour garantir à la fois une **expérience confortable aux passagers avec une circulation rapide**, et une emprise au sol aussi réduite que possible. La conception modulaire de cette infrastructure lui confère une grande flexibilité d'utilisation et a donné lieu à une construction rapide et simple, avec un effort particulier apporté à la réduction des déchets liés aux travaux et à un sourcing de matériaux privilégiant les circuits courts.

L'inauguration de ce jour marque l'aboutissement de douze mois de campagnes de tests à l'aérodrome de Pontoise et s'est accompagnée d'un **vol Volocopter intégré dans l'espace aérien conventionnel**, en cohabitation avec un autre appareil et montrant l'interaction entre le terminal passager et le eVTOL.

Créée en 2020, l'écosystème francilien autour des nouvelles mobilités aériennes regroupe **une trentaine d'acteurs industriels, académiques ou réglementaires** pour répondre à l'ensemble des enjeux : aéronefs, opérations, infrastructures, gestion de l'espace aérien, acceptabilité. Concernant les constructeurs de eVTOLs - après Volocopter, Airbus, Ascendance Flight Technologies, Lilium, Joby Aviation, Vertical Aerospace - **Eve Air Mobility**, filiale dédiée d'Embraer, a récemment rejoint la filière.

En 2023 : développer les usages et implanter cinq vertiports supplémentaires pour 2024

Le banc d'essai de Pontoise a vocation à favoriser **l'essor de nouveaux usages**, qu'ils soient logistiques, de surveillance et de maintenance, sanitaires et médicaux.

Dans le **domaine médical**, les groupes ADP et RATP travaillent avec **l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP)** pour évaluer les conditions d'une démonstration en environnement réel dès 2024, avec l'usage d'aéronefs légers au service de trois besoins de transports : le transport de matériel biologique, de blessés légers ou de médecins spécialisés, à partir de Paris-Le Bourget, aéroport sanitaire majeur pour la région Île-de-France.

Le savoir-faire développé avec ce terminal test à Pontoise servira directement à **l'aménagement de plusieurs vertiports** en région parisienne, pour être au rendez-vous de l'échéance de 2024 et proposer **deux liaisons avec passagers entre :**

- ◆ **Paris et Versailles** (entre l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux et l'aérodrome de Saint-Cyr l'École) ;
- ◆ **les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget et un site dans Paris, quai d'Austerlitz** (projet de barge sur la Seine).

Les démarches administratives sont en cours pour l'implantation de ces cinq vertiports.

Pour sa part, Volocopter – dont le modèle 2X est jusqu'ici le seul autorisé par la DGAC pour des vols d'essai sur l'aérodrome de Pontoise – est en train d'obtenir la certification européenne qui lui permettra de pouvoir voler sur tous les vertiports mentionnés ci-dessus.

Ainsi, **à horizon 2024**, l'expérimentation envisagée reposera sur :

- ◆ **une flotte d'une dizaine de VoloCity** (appareil de Volocopter) prête à être déployée ;
- ◆ chaque appareil pourra effectuer **2-3 vols par heure**.

Retour sur un an de campagne de tests réussis à Pontoise :

plus de 20 vols réalisés, près de 200 km parcourus et 1000 visiteurs accueillis

Les tests effectués ont notamment porté sur :

1- La mesure des impacts acoustiques et vibratoires

- En mars, le Groupe RATP, a piloté une campagne de mesures de l'impact sonore en vol, en collaboration avec le Groupe ADP, Volocopter, Bruitparif, la DGAC et l'ONERA, pour comprendre et comparer les niveaux de bruit de l'aéronef Volocopter.
- Les mesures ont été réalisées pour trois conditions de vol : survol (50m et 25m d'altitude), stationnaire (7m et 25m d'altitude) et décollage / atterrissage - à l'aide d'une dizaine de microphones et de trois accéléromètres. Ces mesures ont été complétées par des mesures météorologiques (vent, vitesse, température, hygrométrie). **Au total, plus de 25 capteurs ont été déployés durant cette campagne de tests.**
- Les premiers résultats se sont avérés être en ligne avec les niveaux annoncés par le constructeur avec un niveau d'émission mesuré de 76 dB(A) sur le prototype C2X de Volocopter, ce qui positionne **le mode en deçà du niveau d'émission d'un autobus conventionnel, soit également quatre fois moins de bruit qu'un hélicoptère.**
- En complément, un sondage réalisé sur place par des étudiants de l'ESSEC pendant les essais a montré que **86 % des visiteurs ne s'attendaient pas à une telle perception de l'impact sonore**, vécu comme moins bruyant qu'imaginé.

2- L'intégration dans l'espace aérien et la sécurité

- En septembre, sous l'égide du programme européen SESAR d'innovation dans la gestion du trafic aérien, Volocopter (vol eVTOL télépiloté), M3 Systems (concepteur de drones) et Pipistrel (fabricant d'un avion 100 % électrique) ont réalisé une **série d'essais en vol pour simuler des manœuvres d'évitement en situation réelle**, avec une **intégration dans un environnement de plus en plus automatisé** de gestion du trafic aérien (UTM).

Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP, a indiqué : « Nous franchissons à Pontoise une nouvelle étape déterminante pour le développement des nouvelles mobilités aériennes électriques. L'implantation d'un terminal passager marque la dernière étape d'aménagement du banc de tests de Pontoise et la réalisation d'un vol Volocopter, pleinement intégré dans l'espace aérien de l'aérodrome, est l'aboutissement d'un an de campagnes de tests très ambitieuses. Nous regardons dorénavant vers 2024 : l'aménagement d'ici ce grand rendez-vous de plusieurs vertiports et le développement de tous les usages, sanitaires et logistiques. »

Pour **Duncan Walker, PDG de Skyports** : « Le vertiport terminal de Pontoise est la démonstration physique du fait que l'innovation ne se fait pas de manière isolée, mais nécessite la collaboration d'une multitude d'experts, y compris les opérateurs, les fabricants de véhicules et les développeurs de technologies. Chacun d'entre eux a un rôle clé à jouer dans la réalisation de l'objectif ultime de services commerciaux. Avec l'achèvement du terminal passager ce jour, nous allons maintenant commencer les tests complets des procédures et des technologies en conditions aéronautiques réelles, et nous créons ainsi un lieu où Skyports et ses partenaires peuvent faire progresser l'industrie autour des nouvelles mobilités aériennes. »

Pour **Dirk Hoke, PDG de Volocopter** : « L'introduction de nouvelles formes de mobilité, comme les nouvelles mobilités aériennes urbaines (UAM), ne peut se faire avec succès qu'avec un écosystème étroitement soudé et ouvert. Le banc d'essai de Pontoise est le parfait exemple de cette collaboration entre partenaires qui font avancer l'UAM. Nous pouvons tester les process, intégrer des systèmes nouveaux et anciens, et simuler différents scénarios opérationnels afin de susciter la confiance et une prise de conscience positive de toutes les parties prenantes. Ensemble, nous parviendrons à offrir au public un moyen de transport supplémentaire sans émissions. Chaque test est un pas de plus vers la commercialisation à temps pour 2024. »

Marie-Claude Dupuis, Directrice Stratégie, Développement Durable et Immobilier du Groupe RATP a souligné : « Cette année de tests et de validation a permis de progresser dans l'évaluation de l'acceptabilité de ces nouveaux engins et l'insertion urbaine des vertiports. Nous travaillons de concert sur les prochaines étapes pour proposer une expérience nouvelle de mobilité à horizon 2024. »

Pour **Valérie Péresse, Présidente de la région Île-de-France** : « Le développement de l'aviation basse altitude pour la mobilité aérienne urbaine est une aventure pleine de promesses, pour l'emploi, pour l'environnement et pour la vie des franciliens. Première région aéronautique de France et d'Europe, l'Île-de-France dispose de toutes les ressources pour être pionnière dans ce domaine et nous avons décidé l'an dernier de soutenir financièrement cette initiative enthousiasmante. Comme au début du 20^{ème} siècle, lorsqu'en 1914 un passager payait le premier billet d'avion sur la première compagnie aérienne de l'histoire en Floride, je souhaite que le premier vol de passager en aéronef à décollage et atterrissage vertical ait lieu dans notre région. Les JO sont une opportunité et une vitrine incroyable pour lancer ce projet et promouvoir les installations d'expérimentation du site. Nous continuerons à soutenir ce projet en restant attentifs à ce que les Franciliens en tirent profit, dans le respect de nos objectifs de décarbonation détaillée dans la stratégie économique régionale Impact 2028. »

À propos du **Groupe ADP**

Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Cécile Combeau, Elliott Roch, +33 (0)6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2021, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 41,9 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,1 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 118,1 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2021, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 777 millions d'euros et le résultat net part du groupe à - 248 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Plus d'informations sur : www.groupeadp.fr et sur twitter [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

À propos de **RATP Group**

Contact presse : Maria Mellouli, +33 (0)6 89 73 25 47 - maria.mellouli@ratp.fr / servicedepresse@ratp.fr

Avec 16 millions de voyages chaque jour dans le monde, le groupe RATP compte parmi les leaders mondiaux du transport urbain. Implanté dans 13 pays et sur 4 continents à travers sa filiale RATP DEV, le Groupe exploite au quotidien 8 modes de transport (métro, bus urbains et interurbains, tramway, ferroviaire, sightseeing, câble, navette maritime, transport à la demande). Il est par ailleurs présent sur toute la chaîne des nouvelles mobilités, en partenariat dans d'autres modes (navette autonome, scooter électrique en libre-service, covoiturage, autopartage, parkings intelligents et connectés). Expert de renom en gestion d'infrastructures comme en ingénierie, le groupe propose également, à travers ses filiales, une large palette de services urbains en matière de gestion et d'ingénierie immobilière, d'exploitation de surfaces commerciales, de fibre optique, d'information voyageur sur mesure ou de solutions de billetterie innovantes.

En Île-de-France, la RATP exploite depuis plus de 70 ans l'un des réseaux multimodaux les plus denses au monde. À travers ses 69 000 collaborateurs, le groupe RATP conçoit, met en œuvre et fait vivre au quotidien des solutions de mobilité et des services innovants pour une ville durable et plus humaine.

Plus d'informations sur <https://www.ratp.fr/groupe-ratp> et sur twitter [@RATPGroup](https://twitter.com/RATPGroup)

À propos de la **Région Île-de-France**

Contact presse : Éléonore Flacelière, +33 (0)6 64 82 77 04 - eleonore.flaceliere@iledefrance.fr

La Région Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40 % des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale.

La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : les transports, mais aussi les lycées, le développement économique, l'environnement, etc. Sur un espace qui couvre 2 % du territoire français mais rassemble 18 % de sa population et près de 30 % du PIB national, la Région mène une politique d'aménagement qui place l'environnement au cœur de ses priorités et mobilise ainsi 10 milliards d'euros sur cette thématique.

La région Île-de-France est la première région aéronautique de France et d'Europe avec ses 100 000 salariés. La décarbonation de cette filière innovante répond en tous points à la politique régionale en matière d'attractivité et de développement économique développée dans la stratégie économique régionale « Impact 2028 ».

Plus d'informations sur www.iledefrance.fr et sur twitter [@iledefrance](https://twitter.com/iledefrance)

À propos de **Skyports**

Contact presse : Maggie Mullan, responsable relations publiques et communication, +44 7577 744 037 - maggie.mullan@skyports.net

Skyports est le principal promoteur de la mobilité aérienne avancée (AAM) fournissant le lien essentiel entre le sol et le ciel. La société britannique conçoit, construit et exploite des infrastructures de décollage et d'atterrissage pour les taxis aériens, et s'associe à des fabricants de véhicules de transport de passagers et de marchandises à décollage vertical électrique (eVTOL) de classe mondiale dans le monde entier, pour permettre des opérations de vol sûres, durables et efficaces dans des environnements urbains et suburbains.

Skyports fait également voler des drones en tant que service, s'engageant à créer un changement positif en connectant les personnes, les entreprises et les communautés aux fournitures et services vitaux, tels que les soins de santé, le maritime, la logistique et le commerce électronique.

Basée à Londres, au Royaume-Uni, Skyports a des projets en cours sur plusieurs continents, notamment en Asie, en Afrique, en Australie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord. Parmi les investisseurs de Skyports figurent Deutsche Bahn Digital Ventures, Groupe ADP, Irelandia Aviation, Levitate Capital, Solar Ventus, The Goodman Group, Kanematsu Group, Ardian, F2i et Greenpoint.

Plus d'informations sur www.skyports.net et sur twitter [@Skyports_Infra](https://twitter.com/Skyports_Infra)

À propos de **Volocopter GmbH**

Contact presse : Helena Treeck, +49 151 2372-1517 - helena.treeck@volocopter.com

Volocopter apporte la mobilité aérienne urbaine (UAM, Urban Air Mobility) aux mégapoles du monde entier. Notre objectif est d'améliorer la qualité de vie des citoyens en leur proposant un nouveau mode de transport fantastique. Pour ce faire, nous créons des écosystèmes UAM durables et évolutifs avec des partenaires d'infrastructure et d'exploitation.

La famille d'aéronefs eVTOLs de Volocopter fournira aux passagers (VoloCity et VoloRegion) et aux marchandises (VoloDrone) des liaisons rapides, sûres et sans émissions vers leurs destinations, soutenues par VololQ, la plateforme logicielle de l'écosystème UAM qui sert d'épine dorsale numérique pour des opérations sûres et efficaces.

En tant que pionnier de l'UAM, Volocopter lancera des services commerciaux dans les années à venir. Fondée en 2011, l'entreprise emploie plus de 500 personnes en Allemagne et à Singapour, a réalisé avec succès plus de 1 500 vols d'essai publics et privés, et compte divers investisseurs, dont Geely, NEOM, Mercedes-Benz Group, Intel Capital et BlackRock.

Plus d'informations sur www.volocopter.com et sur twitter [@Volocopter](https://twitter.com/Volocopter)